

Lycée du Bois d'Amour
9, Rue de la Garenne
86000 POITIERS

Echéancier pour la mise en place du PRELEVEMENT AUTOMATIQUE

Année Scolaire 2022-2023

	Date du Prélèvement
Novembre	08/11/2022
Décembre	06/12/2022
Janvier	09/01/2023
Février	06/02/2023
Mars	07/03/2023
Avril	05/04/2023
Mai	05/05/2023
Juin	07/06/2023
Juillet	13/07/2023 ajustement

Montant mensuel du prélèvement :

Internes	151,00 €	(tarif annuel 2022 = 1354,00€)
DP 5 jours	57,00 €	(tarif annuel 2021 = 508,00 €)
DP 4 jours	45,00 €	(tarif annuel 2021 = 399,00 €)

sur 9 mois dont un ajustement en juillet